



Espace Médiation



ILLE-ET-VILAINE

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



santé
famille
retraite
services



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Sommaire

<u>Introduction</u>	2
<u>1. Objectifs et projets 2023</u>	3
<u>2. Bilan Médiation Familiale</u>	4
<u>3. ELPE 35</u>	11
<u>4. Projets 2024-2025</u>	12
 <u>Annexe 1</u> : Rapport Activité Saint Pierre et Miquelon	
 <u>Annexe 2</u> : Rapport Activité Elpe 35	
 <u>Annexe 3</u> : Bilan Territoires de l’Ouest	

Introduction

L'association Espace Mediation-EPE 35 gère à ce jour un service de médiation familiale conventionné par la CAF d'Ille et Vilaine. Le comité des financeurs, agissant dans le cadre du comité départemental des services aux familles, s'appuie sur le Référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale de 2018.

Crée en 2005, l'association avait pour objet initial la promotion et le déploiement de la médiation familiale. Elle s'est engagée depuis trois ans dans une démarche d'évolution et ce, en vue de continuer à répondre de manière pertinente aux besoins des familles, particulièrement sur les liens et relations intra-familiales.

Ainsi, l'ensemble des acteurs de l'association s'est engagé dans un travail de fond portant sur la définition d'un nouveau projet associatif. Ce dernier ainsi que la modification des statuts ont été votés lors de l'Assemblée Générale de l'association 2023.

Les actions ainsi proposées s'inscrivent dans les champs du soutien à la parentalité tout en préservant et renforçant les fondements et la culture de la médiation familiale, notamment en valorisant la capacité des personnes à trouver elles-mêmes leurs solutions.

C'est en ce sens que l'association a renouvelé son conventionnement avec la Fédération Nationale de l'Ecole des Parents et des Educateurs (FNEPE) et en assurant la représentation de celle-ci à l'échelle du département de l'Ille et Vilaine.

Pour cette année 2023, si la médiation familiale déployée par le service Espace Médiation-EPE35 reste l'activité principale de l'association, différentes actions relevant du soutien à la parentalité sont aussi mises en œuvre.

Notamment, le dispositif de la plateforme téléphonique « ELPE 35 » à destination des familles en difficulté.

Il convient dès ici de remercier l'ensemble des professionnelles pour la qualité de leurs interventions et de leur engagement ainsi que les membres de l'association pour leurs implications sur les différents chantiers entamés. Il en est de même pour l'ensemble de nos partenaires qu'ils soient opérationnels et/ou institutionnels pour leurs soutiens.

1. Objectifs et projets 2023

Actions menées au niveau de l'association :

- Validation du Projet Associatif EM-EPE 35 et des nouveaux statuts
- Signature de la convention avec Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
- Travail autour de la mise en œuvre d'une Instance de Dialogue Social au sein de l'association
- Participation aux assises de la Médiation en octobre 2023
- Participation à différentes actions de communication (Place des Droits, Quartier d'Eté à Rennes, Croix Rouge...)

Actions menées au niveau du service :

- Consolidation de l'activité de Médiation Familiale. Au-delà de la réalisation de l'activité conventionnée, le service a été attentif à porter un éclairage sur le dispositif de médiation familiale Parents-Adolescents, notamment avec des interventions auprès de professionnels agissant dans le champ de la famille et auprès d'étudiants en formation.
- Mise en œuvre de la stratégie de maillage territorial favorisant la proximité de service notamment en développant le réseau partenarial sur les territoires regroupés autour du pays de Brocéliande et en renforçant l'implantation du service sur le pays de Redon. Sur les territoires du pays de Brocéliande, un diagnostic a été mené, notamment en vue de proposer un renforcement de déploiement d'accès aux habitants et aux familles.
- Le déploiement de permanences au sein de la Maison des Usagers du CHGR et la consolidation de la plateforme téléphonique « ELPE35 ».
- Renforcement du partenariat conventionné avec la Caisse de Prévoyance et de Santé de Saint Pierre et Miquelon.
- La Participation aux assises de la Médiation en octobre 2023 organisées par la cour d'appel de Rennes. Laquelle a débouché sur un projet d'évaluation de l'utilité sociale de la TMFPO porté par Espace Médiation et la Fenamef.
- Participation à différentes actions de communication (Place des Droits, Quartier d'Eté à Rennes, Croix Rouge...)

2. Bilan Médiation Familiale

Le service de médiation familiale inscrit son action en se référant à la définition du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale :

La médiation est « *un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.* »¹

La mise en œuvre du processus de la médiation familiale a pour objectif :

- De restaurer la communication,
- De préserver, reconstruire les liens entre les membres de la famille et prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial,
- De donner les moyens aux personnes de chercher par elles-mêmes, dans le respect de leurs droits et obligations respectifs, des issues à leur situation, qu'elles relèvent ou non du champ judiciaire.

Ce regard partagé permet d'évoluer dans une dynamique de créativité, d'adaptabilité et ce dans le souci permanent de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement.

Mobilisée sur la pratique de la médiation familiale dans ses différentes applications, Espace Médiation-EPE35 est également attachée à prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire tout en respectant l'ensemble des principes déontologiques liés à son intervention.

Espace Médiation-EPE35 est adhérente et siège en tant qu'administrateur à la F.E.N.A.M.E.F. (Fédération Nationale de la Médiation Familiale). Des médiatrices familiales sont adhérentes à l'A.P.M.F. (Association Pour la Médiation Familiale) et certaines siègent dans certaines commissions.

Le service Espace Médiation-EPE35 est partie prenante des actions liées aux modes alternatifs de résolution de conflits et, à ce titre, participe activement à l'expérimentation de la Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire (TMFPO).

Implantation géographique

Le service est implanté à Rennes, au 2 avenue d'Italie. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 13h00.

Espace Médiation-EPE35 dispose également d'un local situé au 22 rue Jeanne d'Arc, à Redon.

Les accompagnements sont également proposés dans différents lieux de permanences départementales :

Sur l'ouest du département, à :

- Montfort-sur-Meu, au sein de la Maison France Services,

¹ Définition adoptée par le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale (2002)

- Montauban de Bretagne dans les locaux de la Communauté de Communes de Montauban,
- Saint Méén-Le Grand, au sein de la Maison France Services.

Une permanence est également mise en place à la Maison France Services de Bain de Bretagne

Le service est également présent sur l'archipel de Saint Pierre et Miquelon par son conventionnement avec la Caisse de Prévoyance Social de Saint Pierre et Miquelon (Hors prestation conventionnée caf 35).²

Depuis deux années, l'association a mis à l'étude une réflexion portant sur l'évolution de nos lieux d'accueil à savoir :

- Augmenter la capacité d'accueil sur Rennes,
- Ouvrir une antenne sur l'ouest du département.

Ces points qui ont été mis à l'étude et s'inscriront dans le nouveau projet de l'association. Ils feront l'objet d'une définition opérationnelle dont les conclusions donneront lieu à un plan d'actions spécifiques.

Ressources Humaines au 31 décembre 2023

Au 31 décembre, le service était composé de neuf salariés pour 7.2 etp couvrant trois fonctions opérationnelles :

- La fonction de direction,
- La fonction de médiation familiale,
- La fonction d'accueil, secrétariat et assistance administratif.

Outre l'attachement aux valeurs associatives et à l'adhésion de l'ensemble des principes de la médiation familiale, chaque professionnel d'Espace Médiation-EPE35, quelle que soit sa fonction, peut justifier, au regard de son parcours, d'un ensemble de compétences, d'expériences, de technicité et de savoirs dans les champs du social, du médico-social ou du sanitaire.

La fonction de direction (1 ETP)

La fonction de direction est clairement identifiée et distincte de la fonction de médiation familiale. Le directeur assure notamment :

- La mise en œuvre et le développement du projet de service,
- L'animation et la coordination des équipes,
- Le compte-rendu de l'activité du service,
- La représentation de l'association,
- La mise en place d'une démarche qualité,
- Le déploiement des axes stratégiques associatifs.

L'ensemble des fonctions du directeur de l'association est formalisé par une fiche de poste et les délégations font l'objet d'un Document Unique de Délégation.

² Rapport d'activité Annexe 1

La fonction de Médiation Familiale (4,9 ETP)

Chaque médiatrice familiale est titulaire du diplôme d'Etat de médiateur familial. Espace Médiation-EPE35 garantit la présence au sein de son équipe d'au moins une professionnelle formée à la médiation « parents enfants ».

Le temps de travail est réparti afin d'assurer une présence quotidienne du lundi au samedi matin.

Les activités des médiatrices familiales sont décomposées comme suit :

- Entretiens d'information,
- Séances de médiation familiale,
- Rédaction et suivi de dossiers,
- Participation aux différentes commissions intra-services,
- Animation d'actions de promotion de la médiation familiale,
- Accompagnement des stagiaires,
- Participation aux réunions hebdomadaires de service,
- Participation aux temps de formation,
- Déplacement sur les différentes antennes,
- Participation aux actions transversales associatives et/ou partenariales.

L'équipe est sensibilisée aux dispositifs liés à la protection de l'enfance et au soutien à la parentalité.

La fonction d'accueil – secrétariat (1,30 ETP)

L'assistante administrative est formée spécifiquement à l'accueil du public souhaitant recourir à la médiation familiale. A ce titre, la professionnelle a suivi les deux modules de formation assurés par la FENAMEF. Elle assure un accueil téléphonique à hauteur de cinq demi-journées et un accueil présentiel sur l'ensemble des temps d'ouverture du lundi au vendredi.

Outre l'accueil, l'assistante administrative organise :

- La planification des rendez-vous,
- La gestion et ventilation des courriers entrants/sortants et des mails,
- Le suivi administratif des opérations courantes du service,
- Les contacts fournisseurs et le suivi des approvisionnements,
- Le classement lié au suivi des dossiers.

Dans le cadre de l'augmentation de l'activité et du déploiement de service, une assistante de direction couvrant des activités administratives et organisationnelles a été recrutée.

La formation des professionnels fait l'objet d'un déploiement formalisé et pluriannuel.

Toutes les médiatrices familiales sont engagées dans un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles qui est animé par un professionnel expérimenté et formé à l'animation de groupe d'adultes. Ce dernier est extérieur au service.

Afin de mettre à jour et d'enrichir leurs connaissances théoriques les médiatrices sont inscrites dans une démarche de formation permanente, évaluée au regard de l'évolution des besoins. Et ce, tant sur

les champs de montée en compétence, notamment avec des cursus certifiants que sur l'expertise du cœur de métier.

La participation à des groupes de travail contribue à cette volonté de formation. A titre d'exemple, l'assistante administrative participe à un temps annuel entre paires.

2.1 ACTIVITE MEDIATION FAMILIALE :

Nombre d'entretiens réalisés :

ACTIVITE DE MEDIATION FAMILIALE 2022 et 2023									
Objectifs Financés	1472								
	CONVENT.		TMFPO		ORD. INJ.		TOTAL		
Période	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	
Entretiens d'information réalisés	449	444	518	504	23	45	990	993	
Séances de médiation réalisées	329	292	225	218	23	15	577	525	
Actions de promotion de la MF	40	25	6	12	6	2	52	39	
ACTIVITE REALISEE (Ent. info + Séances + Promotion)	818	761	749	734	52	62	1619	1557	
SOLDE							+ 147	+ 85	
Répartition de l'activité du service	50 %	49 %	47 %	47%	03 %	04 %			

Entre le premier appel et la proposition d'un rendez-vous d'information, le service Espace Médiation-EPE35, s'efforce d'être sur un délai maximum de 15 jours.

Une fois les entretiens d'information réalisés et en fonction des disponibilités des participants, le délai de mise en œuvre des séances est de 3 semaines en moyenne.

Eléments quantitatifs :**Nombre de personnes :**

Médiation familiale conventionnelle : 590
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 42
Médiation familiale TMFPO : 581

Nombre de nouvelles demandes au cours de l'année 2022 :

Médiation familiale conventionnelle : 264
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 27
Médiation familiale TMFPO : 299

Nombre de situations traitées au cours de l'année (processus engagés) :

Médiation familiale conventionnelle : 147
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 10
Médiation familiale TMFPO : 151

Nombre de processus de médiation terminés au cours de l'année :

Médiation familiale conventionnelle : 102
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 6
Médiation familiale TMFPO : 138

Nombre de processus en cours au 31 décembre de l'année :

Médiation familiale conventionnelle : 40
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 6
Médiation familiale TMFPO : 24

Nombre moyen de séances durant un processus de médiation :

Médiation familiale conventionnelle : 2.25
Médiation familiale judiciaire (Hors TMFPO) : 2.5
Médiation familiale TMFPO : 2

Autres MF :

Nombre de médiation inter générationnelles réalisées : 6
Nombre de médiation parents/adolescents réalisées : 19

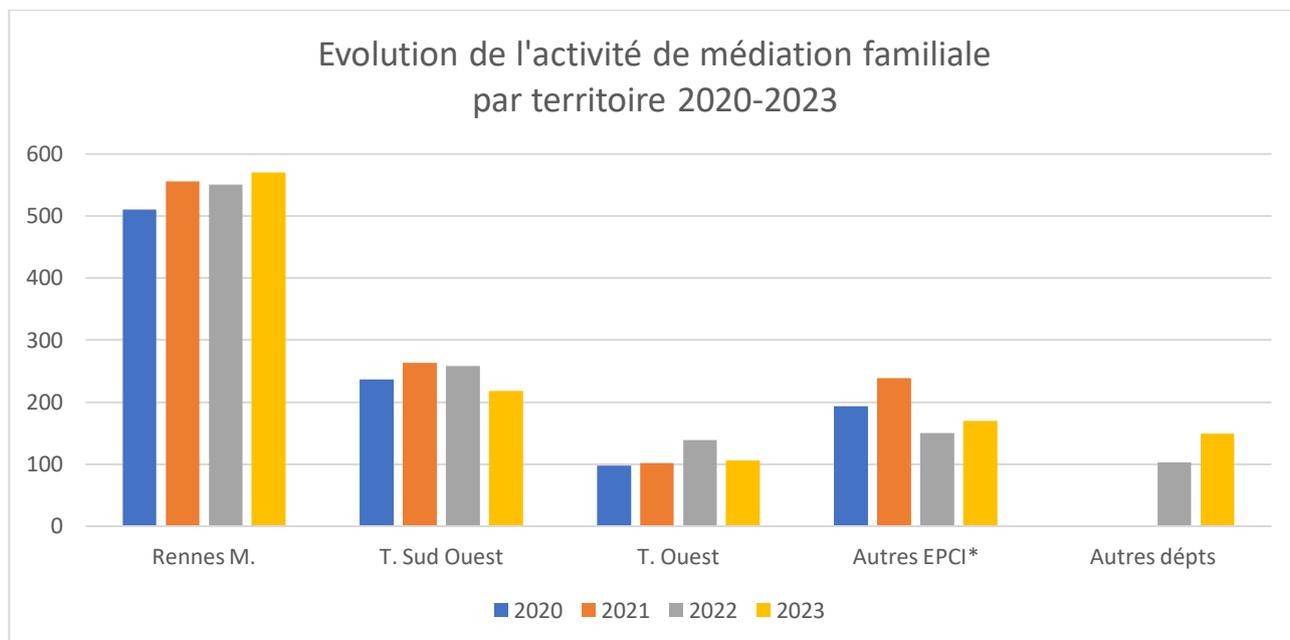
Durée moyenne des processus :

Durée Moyenne des Processus 2022				
	Conventionnelle	TMFPO	Ordonnée	TOTAL
Moins de 3 mois	50	115	04	169
De trois à 6 mois	25	15	01	41
Plus de 6 mois	27	08	01	36

Suites données :

Suites données aux processus terminés				
PROCESSUS	Conventionnelle	TMFPO	Ordonnée	TOTAL
Accords Ecrits	10	11	00	21
Accords Oraux	44	40	02	86
Total Accords	54	51	2	107
Ratio Accords/Processus	53 %	37 %	33 %	43 %
Sans accord avec apaisement	19	20	02	41

Origines Géographiques des participants : 2019-2022



**Jusqu'en 2021, dans « Autres » étaient en comptabilisés les autres EPCI et Hors département. A partir de 2022, les deux éléments sont différenciés*

L'activité sur Rennes Métropole reste très soutenue.

L'augmentation des personnes qui sollicitent le service et sont originaires des départements voisins (Loire Atlantique, Morbihan et Côtes d'Armor) s'explique notamment par une présence renforcée sur Redon et sur les territoires de l'ouest du département.

2.1 AUTRES ACTIONS DEPLOYEES PAR LE SERVICE :

Les actions de sensibilisation effectuées :

- Participation au Festival Quartiers d'été à Rennes les 19 et 20 juillet 2023
Stand + animation sur le festival autour de la médiation familiale et le soutien à la parentalité.
- Participation à la semaine de la médiation en octobre 2023.
- Participation avec le Collectif Prison Rennes à une action de communication autour de la médiation en milieu carcéral notamment autour d'un cinéma débat à Rennes.
- Participation à différentes instances territoriales
- Animation des « P'tits déjeuners de la médiation »
- Intervention auprès des étudiants de la Croix Rouge Française

- Plus spécifiquement sur la TMFPO, Espace Médiation a participé aux assises de la médiation au mois d'octobre 2023 organisées par la cour d'appel de Rennes.

Les actions de formation dispensées :

- Formations liées aux diplômes d'Etat de médiateur familial au sein deux organismes de formation : Askoria à rennes et Le Cnam à Nantes

Groupes de paroles mis en place :

- Mise en place des Cafés des Parents à Redon

Les partenariats mis en place :

- Peaj le 4 bis ;
- Centre Hospitalier Guillaume Reigner ;
- Centre de Formation Askoria ;
- Centre de Formation Rennes ;
- Copas à Redon ;
- Maisons France Services (Bain de Bretagne, Saint Méen) ;
- Le service de Probation et d'Insertion et de Probation d'Ille et Vilaine.

Les partenariats Conventionnés

A/ Les conventions signées :

- Ministère de la justice : Inscription sur la liste de la Cour d'appel de Rennes ;
- Ministère de la justice : Inscription sur la liste des médiateurs internationaux ;
- Maison France Services de Bain de Bretagne ;
- Centre Hospitalier Guillaume Reigner ;
- Centre de formation Le Cnam à Nantes

B/ Convention à venir :

- Centre de formation Askoria
- Le SPIP d'Ille et Vilaine

C/ Adhésions aux instances régionales et nationales

- FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux) :
Adhérents, Membre élu au Conseil d'administration, Membre de la commission Formation, Membre de la Commission TMFPO, délégué régional
- APMF (Association Pour la Médiation Familiale)
Adhérents, Membre du comité d'édition de la revue Tiers
- FNEPE (fédération Nationale de l'Ecole des Parents et des Educateurs) Agrément FNEPE, Représentant Ecole des Parents pour l'Ille et Vilaine

Saint Pierre et Miquelon :

L'association Espace Médiation-EPE 35 et le service d'action sociale de la CPS continuent à décliner les différentes actions en vue de poursuivre le déploiement de la médiation familiale et du conseil individuel et familial, tout en s'inscrivant dans les priorités d'intervention repérées par les professionnels de l'action sociale.

Ces actions ont été ainsi déclinées :

- Poursuivre le déploiement de la médiation familiale sur l'archipel
- Poursuivre le développement des actions en directions des élèves de terminale qui s'appêtent à partir aux études ou à entrer sur le marché du travail
- L'accompagnement des professionnels
- Le renforcement partenarial
- Développer la collaboration entre la CPS et l'association Espace Médiation- EPE 35 dans le domaine du soutien à la parentalité

Naïg Baudry, Médiatrice Familiale diplômée d'Etat, professionnelle au sein de l'association « Espace Médiation-EPE 35 » est mandatée pour assurer en lien avec la direction de l'association, le déploiement de l'ensemble de ces actions.

Outre les compétences et l'expérience de la professionnelle, cette dernière est accompagnée dans le cadre d'analyse de pratique dédiée à ses interventions et continue à se former régulièrement.

**L'action liée à la convention avec la CPS de St Pierre et Miquelon fait l'objet d'un rapport d'activité et financier dédiée transmis au Conseil d'Administration de la CPS.*

3. ELPE 35 : Plateforme téléphonique d'accueil, d'écoute et d'orientation

Ecoute Ligne Parents Enfants 35 « EPE35 » est une plateforme d'écoute et de proposition d'accompagnement à destination des familles et des adolescents en situation de crise.

Les écoutants fonctionnent en binôme composé de professionnels du soin (CHGR) et de la médiation famille (Espace Médiation Ecole des Parents et des Educateurs 35)

Ce projet est soutenu par le CHGR et la FNEPE (Fédération Nationale de l'Ecole des Parents et des Educateurs

Le Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PHUPEA) du Centre Hospitalier Guillaume Régnier et l'association Espace Médiation-EPE35 se sont associés pour mettre en œuvre une permanence téléphonique pour les familles et adolescents en difficultés sur tout le territoire départemental d'Ille-et-Vilaine.

ELPE 35 (Écoute Ligne Parents Enfants) vise à venir en aide aux familles et/ou personnes au sein d'une famille en difficulté éducative et/ou psychologique. Cette ligne d'écoute et d'accompagnement sera assurée conjointement par un professionnel en santé mentale (pédopsychiatre, psychologue ou infirmier) et une médiatrice familiale.

**L'action liée à la mise en place de cette plateforme téléphonique fait l'objet d'un rapport d'activité et financier dédiée transmis à la CAF d'Ille et Vilaine*

4. PROJETS 2024-2025

- Evaluation de l'utilité sociale du dispositif de la TMFPO
- Inscription de l'association dans le dispositif « Cité Educative » du Blosne à Rennes
- Projets des nouveaux locaux à Rennes
- Mise en œuvre de la médiation familiale en milieu carcéral
- Recherche de nouveaux partenaires financiers
- Ajournement du projet Espace Rencontre à Redon
- Mise en œuvre d'une instance de Dialogue Social au sein de l'association
- Préparation des 20 ans de l'association

Rennes le 30/03/2024